

CENTRE HOSPITALIER DE GONESSE

2 boulevard du 19 mars 1962 - CS 30071 - 95503 Gonesse Cedex



ACTE D'ENGAGEMENT (A.E.)

**MARCHÉ D'EXPLOITATION, DE MAINTENANCE ET DE GARANTIE TOTALE
DES INSTALLATIONS DE CHAUFFAGE, VENTILATION, CLIMATISATION,
PRODUCTION DE CHAUD ET DE FROID, EAU CHAUDE SANITAIRE
SITE PRINCIPAL ET SITES AMBULATOIRES EXTERNES**

Marché de type PFI

(Prestations Forfaitaires P2 + P3 avec Intéressement — Marché global non alloti)

Procédure d'Appel d'Offres Ouvert

Articles L. 2124-2, R. 2161-2 à R. 2161-5, L. 2125-1 et R. 2162-1 et s. du Code de la commande publique

Date d'émission : 22 / 06 / 2026 - Version : 2.0

Pouvoir adjudicateur

Centre Hospitalier de Gonesse — 2 boulevard du 19 mars 1962, CS 30071, 95503 Gonesse Cedex.

Objet et procédure

Le présent marché a pour objet l'exploitation, la conduite, l'entretien, le gros entretien et la garantie totale des installations thermiques et de climatisation du Centre Hospitalier de Gonesse, selon un montage PFI. Il est passé selon la procédure d'appel d'offres ouvert, en application des articles L. 2124-2, R. 2161-2 à R. 2161-5, L. 2125-1 et R. 2162-1 et suivants du Code de la commande publique.

Le marché est **global (non alloti)** et couvre deux périmètres :

- **Périmètre A — Site principal** : postes P2, P3 (garantie totale ; les remises à niveau initiales sont commandées au poste P5) et P5, avec engagement de performance énergétique et intéressement ;
- **Périmètre B — Sites ambulatoires externes (onze sites)** : poste P2 seul, hors garantie totale P3 et hors intéressement ; renouvellement via le poste P5.

Le marché ne comporte pas de poste P1 : la fourniture des énergies (gaz naturel, électricité, eau, et le cas échéant réseau de chaleur) reste à la charge directe et exclusive de l'ACHETEUR.

Comptable assignataire des paiements

Le comptable assignataire des paiements est celui du Centre Hospitalier de Gonesse.

Article 1 — Contractant

Je soussigné(e) :

Nom et prénom :

.....
...

Agissant au nom et pour le compte de la société (intitulé complet et forme juridique) :

.....
...

Ayant son siège à (adresse complète et téléphone) :

.....
...

N° SIRET : Code APE : N° RCS :
.....

après avoir pris connaissance du Règlement de la consultation, du Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP), du Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) et de l'ensemble de leurs annexes,

m'engage sans réserve, conformément aux stipulations des documents précités, à exécuter les prestations du présent marché dans les conditions définies ci-après. Le délai de validité des offres est de cent vingt (120) jours à compter de la date limite de réception des offres.

Article 2 — Prix

Les prix des prestations forfaitaires P2 et P3 sont des prix annuels fermes la première année, révisables dans les conditions du CCAP. Ils sont établis sur la base des conditions économiques du mois de référence (mois 0) : octobre 2026 (date de valeur : 1er octobre 2026). La décomposition détaillée par poste et par bâtiment figure à l'Annexe 2 (DPGF), distinguant le périmètre A et le périmètre B.

2.1 — Montants forfaitaires P2 et P3 et montant global du marché (report de l'Annexe 2 — DPGF)

Poste	Montant € HT / an	TVA (20 %)	Montant € TTC / an
P2 — Exploitation, conduite, maintenance (périmètres A + B)			
P3 — Garantie totale et renouvellement (périmètre A)			
TOTAL P2 + P3 (€ / an)			
TOTAL P2 + P3 sur la durée ferme du marché — 10 ans (€ HT)		—	—
Plafond global du poste P5 sur la durée du marché — maximum de commandes, sans engagement de volume (€ HT)	3 000 000 €	—	—
MONTANT GLOBAL ESTIMÉ DU MARCHÉ SUR SA DURÉE (€ HT)		—	—

Les montants globaux s'entendent en valeur de base à la date de valeur des prix, hors révisions et hors intéressement. Le plafond du poste P5 constitue un maximum de commandes sans engagement de volume de la part de l'ACHETEUR. Le montant global estimé du marché est reporté de l'Annexe 2 (DPGF).

Montant total annuel P2 + P3 en toutes lettres (€ TTC) :

.....
...
.....
...

2.2 — Poste P5 — Bons de commande (sans minimum, avec plafond global)

Le poste P5 (prestations ponctuelles hors forfait P2/P3, valorisées au Bordereau des Prix Unitaires — Annexe 5) est exécuté sur émission de bons de commande de l'ACHETEUR, **sans montant minimum**, dans la limite d'un **plafond global de trois millions d'euros hors taxes (3 000 000 € HT) sur la durée totale du marché**. Au-delà de ce plafond, toute prestation supplémentaire fait l'objet d'un avenant ou d'un marché distinct, conformément aux articles L. 2125-1 et R. 2162-1 et suivants du Code de la commande publique.

2.3 — Engagement de performance énergétique (périmètre A)

Conformément à la clause d'intéressement définie au CCAP, le mécanisme d'intéressement à la performance énergétique est mis en œuvre de manière différée (article 14.7 du CCAP — clause de réexamen) : à la date de notification du marché, les équipements de comptage disponibles ne permettent pas d'établir une situation de référence suffisamment représentative. Aucune cible NB ou qECS n'est en conséquence renseignée à la remise des offres ; pour le seul périmètre A (site principal), la situation de référence et les cibles seront établies contradictoirement après réception du dispositif de comptage et douze (12) mois d'observation, puis consignées par avenant.

Station météorologique de référence : Paris-Le Bourget (DJU base 18 °C, source MeteoClim COSTIC). Période d'exercice de l'intéressement : du 1er juillet de l'année N au 30 juin de l'année

N+1. La situation de référence et les cibles NB et qECS, établies dans les conditions de l'article 14.7 du CCAP, constitueront l'engagement contractuel de performance. Les sites du périmètre B sont exclus de l'intéressement.

Nombre d'heures estimées justifiant le poste P2 (à remplir par le candidat) : heures.

Article 3 — Durée du marché

Le marché est conclu pour une **durée ferme de dix (10) années** à compter de la date de prise en charge effective des installations, **prévue au 1er octobre 2026**. Le marché prend fin dix (10) années après la date de prise en charge effective.

Article 4 — Sous-traitance

- ☐ Je n'envisage pas de sous-traiter les prestations objet du présent acte d'engagement.
- ☐ Les annexes au présent acte d'engagement (demande d'acceptation de sous-traitant) indiquent le nom des sous-traitants, la nature et le montant des prestations sous-traitées. La sous-traitance s'exerce dans les conditions prévues au CCAP et au Code de la commande publique.

Article 5 — Avance

Les modalités d'avance sont définies au CCAP.

Article 6 — Paiements

L'ACHETEUR se libérera des sommes dues au titre du présent marché par virement sur le compte désigné par le RIB fourni à l'attribution. Les modalités et délais de paiement figurent au CCAP. En cas de groupement, le RIB fourni est celui du mandataire.

Adresse du siège social :

.....
...

Service technique — nom et téléphone du responsable :

.....
...

Service facturation — nom et téléphone du responsable :

.....
...

N° d'appel unique pour les dépannages (24 h/24) :

Article 7 — Annexes à l'acte d'engagement

Le présent acte d'engagement est complété par les annexes suivantes, qui en font partie intégrante :

- Annexe 1 — Liste des sites et bâtiments couverts par le marché (périmètres A et B) ;
- Annexe 2 — DPGF : décomposition du prix global et forfaitaire P2 + P3, par bâtiment, périmètres A et B, les cibles NB et qECS étant établies ultérieurement en application de l'article 14.7 du CCAP ;
- Annexe 3 — Taux horaires de main d'œuvre et coefficients d'entreprise (P3 et hors P3) ;
- Annexe 4 — Plan pluriannuel de renouvellement P3 (et Annexe 4 bis — synthèse annuelle) ;
- Annexe 5 — Bordereau des Prix Unitaires (BPU) — référentiel des prix unitaires du marché (P3 et P5) ;
- Annexe 6 — Liste du matériel (inventaire technique indicatif et non exhaustif, périmètres A et B) ;
- Annexe — Demande d'acceptation de sous-traitant(s) (le cas échéant) ;
- Annexe — Groupement (le cas échéant).

Fait en un seul original.

À, le

Signature du PRESTATAIRE

(mention « Lu et approuvé », cachet et signature)

Réservé à l'ACHETEUR

Est acceptée la présente offre pour valoir acte d'engagement.

À Gonesse, le

Le représentant du pouvoir adjudicateur

Date de notification du marché :